



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## NOTE ÉCONOMIQUE

# FINANCER ET ORGANISER UNE RELANCE ÉCONOMIQUE POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE

Pour limiter les dégâts de la crise, une relance nationale, coordonnée au niveau européen est nécessaire. Elle devra articuler efficacités économique, sociale et écologique. Pour cela, les États membres peuvent s'appuyer sur la politique monétaire européenne leur permettant de s'endetter à bas coût.

Une dette publique élevée n'est pas risquée si celle-ci participe à l'investissement de biens publics communs et stimule l'investissement des entreprises. L'urgence n'est donc pas à stabiliser la dette par la fiscalité, mais de répartir plus justement les efforts de chacun.

Pour la CFDT, la relance doit passer par des aides publiques aux entreprises ciblées et conditionnées, tout comme le soutien à la consommation, car l'épargne et la consommation des ménages participeront à la construction d'un modèle économique durable et inclusif.

Enfin, le dialogue social, économique et écologique doit avoir un rôle essentiel dans cette relance, en donnant une place accrue aux représentants du personnel, y compris dans la gouvernance des entreprises.

### ORIENTER LA RELANCE VERS UN MODÈLE DURABLE ET INCLUSIF

#### RENFORCER LES EXIGENCES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

Le projet de Green Deal européen vise à renforcer les exigences sociales et écologiques, encourager les technologies les moins énergivores et les activités à basses émissions de CO<sub>2</sub>, lutter contre la pollution, circulariser notre économie et créer de nouvelles alliances européennes. Ce sont autant de perspectives revendicatives pour dessiner l'après qui s'offrent au syndicalisme européen et national. Cette stratégie doit donc s'appuyer sur un dialogue social, économique et écologique de qualité. Elle doit permettre de développer des emplois de qualité et d'accompagner les plus fragilisés par les mutations en cours. Le plan de relance national doit intégrer ces ambitions et les renforcer.

#### PILOTER LA RELANCE AU REGARD DE CONSIDÉRATIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES

Afin de cibler les secteurs et activités, il est possible de s'appuyer sur la classification de la finance durable qui distingue les activités selon leur impact sur l'environnement, notamment leur empreinte carbone. Il faut adopter des objectifs chiffrés de court terme pour nous assurer de la cohérence de l'action publique avec ses engagements sociaux et environnementaux de long terme (neutralité carbone en 2050, les Objectifs du développement durable, etc.).

#### UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Co-construire avec l'ensemble des acteurs permettra d'insérer un volet social et écologique aux plans de relance d'ores et déjà annoncés, de mieux intégrer les ETI (entreprises de taille intermédiaire) et les PME, et de croiser filières et territoires. Créer une plateforme régionale qui recense les besoins et les compétences disponibles permettra de relocaliser des activités dans

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt\_officiel

 CFDT

[CFDT.FR](http://CFDT.FR)



les territoires avec un soutien public pour compenser les surcoûts de départ. Par exemple, mettre en relation un restaurateur, qui s'approvisionne aujourd'hui sur de longues distances, avec des producteurs locaux.

### **CIBLER ET CONDITIONNER LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES POUR TRANSFORMER NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE, EN S'APPUYANT SUR LE DIALOGUE SOCIAL POUR PRÉSERVER L'EMPLOI ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES**

- Les aides publiques aux entreprises, quelles qu'elles soient, doivent être temporaires et ciblées, englobées dans un projet et réexaminées au regard de leurs impacts et d'objectifs chiffrés. Un suivi devra être effectué en collaboration avec les représentants du personnel. Cela passera nécessairement par un renforcement de leur rôle dans l'entreprise et sa gouvernance, avec une présence accrue des administrateurs salariés au conseil d'administration.
- L'utilisation des aides publiques doit être soumise à un avis conforme du Comité social et économique. Les entreprises de plus de 500 salariés doivent adopter un plan d'investissement à moyen terme de trajectoire bas carbone, en identifiant les exigences à renforcer pour transformer le processus de production (matériaux ou énergies utilisés, par exemple).
- Les entreprises doivent répondre à toutes leurs obligations sociales et environnementales, tout au long de la chaîne de production. Le cas échéant, elles doivent établir un plan de vigilance en matière de prévention des risques sociaux et environnementaux et définir une raison d'être, en y associant les représentants du personnel.
- Les établissements de taille intermédiaire et les grandes entreprises doivent adopter une attitude responsable en matière de formation, d'écart de salaires et de dividendes.
- En période de crise, les dividendes non versés peuvent aider à absorber les pertes et/ou financer les investissements pour faire face aux risques sociaux et environnementaux, préjudiciables aussi aux investisseurs et aux actionnaires. La politique de dividendes doit être alignée sur la stratégie en termes d'emploi et de travail.
- Surtout en période de relance, les entreprises doivent adopter une conduite fiscale responsable, enjeu de ressources fiscales, mais aussi de juste partage des richesses (carrières salariales, participation, investissement). Les pratiques d'optimisation assèchent le partage des richesses avec les salariés et les sous-traitants. Lorsqu'elles ne concernent que le territoire français, les

conséquences sont moindres pour les ressources fiscales, mais elles pénalisent le partage de la valeur ajoutée. C'est pourquoi, les représentants des travailleurs doivent avoir connaissance de ce que l'entreprise paie comme impôt filiale par filiale (en France et à l'étranger), des flux financiers entre les entités du groupe (loyers, redevances, dividendes, royalties, intérêts, prix de transfert, etc.), et de la structure organisationnelle de l'entreprise.

### **MIEUX ORIENTER L'ÉPARGNE**

En renforçant les exigences et plafonds des produits financiers labélisés durables et solidaires existants.

En améliorant la transparence de l'impact social et environnemental des produits ISR (Investissement socialement responsable) et ESS (Économie sociale et solidaire).

### **SOUTENIR LES MÉNAGES ET LES SECTEURS FRAGILISÉS ET ENCOURAGER LA CONSOMMATION DURABLE**

Un soutien ciblé à la demande est nécessaire. Cela peut, par exemple, se matérialiser par des chèques à la consommation, indexés sur le niveau de revenu, qui orienteraient la consommation des ménages vers les secteurs fragilisés par la crise sanitaire : tourisme/vacances, rénovation énergétique des logements. D'autres propositions sont explorées, comme moduler la TVA au prisme de considérations sociales et écologiques. Enfin, la baisse du prix du pétrole est l'occasion de le réarticuler à des considérations écologiques, sans peser sur les budgets des ménages et des entreprises. Toute hausse du pétrole serait compensée par une baisse de la taxe, et inversement. Il est possible d'envisager un crédit d'impôt en faveur des ménages les plus modestes.

### **FINANCER LA RELANCE PAR LA DETTE PUBLIQUE POUR DÉVELOPPER LES RESSOURCES COMMUNES**

#### **RÉARTICULER LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE EN EUROPE**

La Banque centrale européenne va continuer à racheter la dette des États membres afin de leur garantir des taux bas, ce qui leur offre un levier d'endettement important à exploiter pour financer la relance.

Une intervention plus forte de la BCE serait de monétiser la dette publique soit en finançant directement les États membres, soit en annulant tout ou partie des titres de leur dette qu'elle détient (ce qui pourrait être





conditionnée à des investissements publics d'avenir). Cependant cette voie se heurte encore à de nombreux obstacles (règles du fonctionnement de l'UE, oppositions politiques).

### **UN EMPRUNT COMMUN EUROPÉEN POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DE L'UE**

Une mutualisation de la dette publique à l'échelle européenne paraît prometteuse. C'est le sens du plan de relance proposé par la Commission européenne : un emprunt commun de 750 milliards d'euros pour la période 2021-2027 (le Next Generation UE). Il faudra peser sur leur utilisation et une juste répartition. Ce projet doit encore être accepté par le Conseil européen, ce qui sera ardu, malgré le soutien de la France et de l'Allemagne.

Cette mutualisation permettrait d'augmenter la force de frappe des États membres et de mieux les protéger des fluctuations des marchés financiers. La crise sanitaire va encore accentuer les écarts entre eux, notamment en matière de niveau de vie ; or, nous sommes interdépendants. Un manque de coordination aurait des conséquences sur l'emploi et l'activité économique de toute la zone euro. Sans cette mutualisation, le niveau de dette de certains États mettrait en péril toute la zone. En conclusion, un emprunt commun serait une étape déterminante dans la construction européenne, concrétisant ainsi le principe de solidarité financière entre États membres.

### **CONSIDÉRER LA DETTE PUBLIQUE AU REGARD DES RICHESSES PUBLIQUES**

Il n'y a aucun sens à considérer la dette publique brute d'une nation sans considérer ses richesses. La dette publique nette a davantage de sens. Elle invite à concentrer les politiques publiques vers le développement des ressources et biens communs (la santé, l'éducation, etc.) et la capacité de l'État à rembourser sa dette. La dette nette permet aussi d'aborder le budget de notre système de protection sociale par une double entrée : il s'agit à la fois d'une richesse à comptabiliser et d'un bien commun à financer.

### **DÉVELOPPER NOS RESSOURCES COMMUNES POUR ASSUMER UNE DETTE PUBLIQUE ÉLEVÉE MAIS SOUTENABLE**

Pendant le confinement, l'endettement public a été un investissement en soi : il a permis de contenir les pertes de revenus et de capital productif pour un redémarrage rapide (trésorerie des entreprises, chômage partiel, etc.). Désormais, les plans de relance et le Green Deal européens doivent à la fois soutenir ceux qui en ont le plus besoin, et stimuler

des investissements publics massifs au niveau européen et national, notamment des infrastructures productives, durables et résilientes.

Transformer la dette publique en investissement permet d'amplifier les investissements privés. Il est pour cela possible d'activer massivement la commande publique selon un cahier des charges aux critères sociaux exigeant : formation, dialogue social, conditions de travail, types de contrats, etc. Et en visant la transformation progressive de l'ensemble d'une chaîne de valeur : procédés et produits, matières premières à faible empreinte carbone, gestion des déchets, produits éco conçus, etc. Cela peut se traduire dans différents secteurs : rénovation énergétique des bâtiments publics, restauration collective (bio et circuits courts), conception d'un avion propre pour opérer dans la flotte d'avions civils de l'État ou d'un train à hydrogène, plan massif de ferroutage, flottes de véhicules (voitures en autopartage et bus) permettant de développer de nouveaux usages et nouvelles sources d'énergie (gaz, hydrogène), etc.

Cela doit aussi passer par une approche transversale des défis de demain : la mobilité, une alimentation saine et durable, la transition écologique, la santé, etc.

### **GÉNÉRER PLUS DE RESSOURCES EUROPÉENNES POUR FINANCER NOTRE AVENIR COMMUN**

Le plan de relance et le Green Deal européens permettront d'amplifier les ressources de l'UE pour relancer et transformer notre modèle économique, le rendre plus durable et inclusif.

### **FAIRE PAYER LE PRIX DU CARBONE AUX IMPORTATIONS**

Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières permet de modifier la tarification des importations et d'accroître les recettes fiscales de l'UE pour verdir son économie et lutter contre les inégalités sociales. Cela permet aussi d'améliorer la compétitivité-coût (du travail, des matières premières, des transports, etc.) et hors coût (qualité, innovation, services associés, etc.) des industries européennes, et donc d'accroître les recettes fiscales. Cela nécessitera aussi d'améliorer l'efficacité du marché du carbone en Europe à la hauteur des ambitions de neutralité climatique.

@CFDT

/la.CFDT

@cfdt\_officiel

CFDT

**CFDT.FR**



### **FAIRE ABOUTIR LES PROJETS DE TAXES SUR LES PLASTIQUES ET LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES**

La taxe plastique a vocation à améliorer les politiques de recyclage des États membres. Ils contribueraient à cette taxe par kilogramme de déchets plastiques non recyclés, tout en accompagnant les États membres les plus pauvres.

Soutenir le projet de taxe européenne sur les transactions financières (et prévoir un taux et une assiette ambitieux).

### **PARTAGER ÉQUITABLEMENT LES COÛTS DE LA RELANCE**

#### **UNE FISCALITÉ DES ENTREPRISES EFFECTIVE ET ÉQUITABLE EN EUROPE**

Le projet international de lutte contre l'érosion de la base fiscale (pilote par l'Organisation de coopération et de développement économique) est encore insuffisant pour assurer une taxation effective et équitable, notamment sur les activités numériques. Il est donc nécessaire de voir aboutir le projet européen d'Assiette commune pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) : adopter un calcul harmonisé des bénéficiaires, un taux minimal et calculer l'impôt des entreprises à l'échelle européenne afin d'éviter les transferts abusifs des bénéficiaires, entre filiales notamment.

C'est ce que revendiquent depuis longtemps la CFDT et la Confédération européenne des syndicats. Les profits des entreprises pourraient alors être équitablement partagés entre les États membres dans lesquels l'entreprise est active. C'est aussi un enjeu de juste partage des richesses dans l'entreprise.

#### **PROLONGER L'EXISTENCE ET ÉLARGIR LA CIBLE DE LA TAXE GAFA EN FRANCE**

D'ici l'aboutissement du projet ACCIS, il est essentiel de maintenir une taxation des GAFA au niveau national, tout en lui appliquant une assiette plus large. Les plateformes numériques, les moteurs de recherche, etc. n'ont pas, ou peu, souffert de la crise. Ils doivent contribuer à l'effort de relance.

#### **RENFORCER LA TAXE FRANÇAISE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES**

Le taux peut être augmenté et l'assiette élargie, en visant plus de sociétés cotées qu'actuellement et en considérant davantage la rapidité des transactions (les achats-ventes dans une même journée, par ex.) que les types de titres.

### **SOUMETTRE TOUS LES REVENUS, Y COMPRIS FINANCIERS, À L'IMPÔT SUR LE REVENU, SAUF CEUX QUI FINANCENT DES PROJETS RESPONSABLES ET DURABLES**

Les revenus du capital financier doivent être soumis, comme ceux du travail, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. La taxation forfaitaire actuelle doit être supprimée.

Dans la perspective d'une relance écologique et sociale, les revenus des capitaux investis dans des placements intégrant des préoccupations productives, sociales et environnementales pourraient être exemptés/allégés.

### **IMPOSER TOUT TYPE DE CAPITAL EN MODULANT LE TAUX D'IMPÔT SELON LEUR CONTRIBUTION À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Le rendement théorique et la prise de valeur du capital doivent aussi être soumis à l'impôt sur le revenu. Cela aurait l'avantage d'orienter l'épargne selon des priorités relevant de l'intérêt général. Pour cela, on modulerait les taux de rendement théoriques et/ou exclurait certains capitaux (les résidences principales, par ex.), selon des priorités relevant de l'intérêt général. Par exemple, un taux de rendement imposable plus élevé sur un logement vacant que sur un logement occupé.

### **PROMOUVOIR UN IMPÔT SUR LE REVENU PLUS PROGRESSIF**

Revoir le barème de l'impôt sur le revenu et créer une tranche supérieure symbolique permettrait d'augmenter la contribution des hauts et très hauts revenus au financement des dépenses de l'État et de restaurer le sentiment de justice fiscale.

*Tout projet de taxation doit être étudié à la fois du point de vue de sa rentabilité, de son caractère équitable et de son impact environnemental.*

*De nouveaux besoins sociaux doivent également être financés. C'est pourquoi la CFDT revendique d'imposer à 1% dès le premier euro toutes les donations et les successions pour financer la perte d'autonomie.*

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt\_officiel

 CFDT

**CFDT.FR**